

# Vendeur en librairie

il devient **plâtrier**



Christophe, 43 ans, a fait toute sa carrière dans la vente. La rénovation de sa maison le motive à réfléchir à une reconversion. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'un salarié ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

**A**près un DEUG de Droit, Christophe décide d'arrêter ses études et s'engage dans la vie active. Il occupe des postes variés en vente et trouve un poste de vendeur en grande surface. Pendant une quinzaine d'années, il aura l'occasion d'évoluer sur les différents postes en vente dans la même entreprise.

Vendeur en librairie depuis 1996, il ne trouve plus d'intérêt aux métiers de la vente et décide de faire un bilan de compétences. Après son bilan, il prend un congé parental d'éducation et profite de ce temps pour rénover sa maison. Cette expérience lui permet de découvrir les différents corps de métiers du bâtiment. C'est alors qu'il commence à intégrer l'idée d'une reconversion.

De son métier de libraire, il souhaite conserver la relation clientèle, l'apport de connaissances. Il s'intéresse aux métiers du bâtiment second œuvre.

Grâce à son beau-père, artisan, il prend des contacts avec des professionnels. La rénovation de sa maison l'aide à connaître les commerçants du secteur et à obtenir des informations sur les techniques, la qualité des matériaux, les produits. À la librairie, il a l'occasion de servir un formateur qui cherche un livre sur le plâtre.



## LE PARCOURS DE CHRISTOPHE

1991	Deug de droit
1992	Vendeurs
1996	Vendeur Librairie
2000	Bilan de compétences
2002	Rénovation de sa maison
2007	TP Plâtrier
2008	Plâtrier

Le formateur lui parle alors des techniques, des différentes utilisations possibles. Cette discussion riche l'amène à s'intéresser au métier de plâtrier.

**I**l décide de contacter le Fongecif pour avoir des informations sur la mise en œuvre de son projet. À 43 ans, la question de son âge peut se poser pour devenir plâtrier.

Pourra-t-il acquérir des aptitudes techniques aussi rapidement qu'un jeune apprenti? Le conseiller l'incite à continuer à explorer le métier en rencontrant des professionnels.

Il apparaît que le métier demande une grande technicité et de la rigueur. Les professionnels remarquent aussi qu'il y a de moins en moins de plâtrier et que les conditions d'exercice du métier sont moins pénibles que d'autres métiers du bâtiment. De ses rencontres avec les professionnels, il retire des avis partagés mais il confirme son projet.

Il entre en formation de Titre professionnel Plâtrier en 2007. La formation est assurée par un formateur très présent auprès des stagiaires. Les échanges avec les stagiaires d'autres corps de métiers sont enrichissants.

Il effectue ses stages auprès de 2 plâtriers, très étonnés qu'on puisse se reconvertir si tardivement. Au cours de ses stages, il s'aperçoit que le discours du formateur était réaliste. Une expérience de 3-4 ans est nécessaire pour avoir le coup de main et suivre la cadence.

**A** l'issue de la formation, il trouve un CDD de 2 mois en tant que plâtrier. La situation difficile du secteur bâtiment a un impact sur les offres. Elles sont rares pour un salarié sans expérience. L'idée de la création ou de la reprise d'entreprise commence à émerger.

Christophe se documente sur le statut d'auto-entrepreneur. En septembre 2009, il décide de se lancer dans des chantiers de finition. Il a conscience qu'il est débutant et n'accepte pas tous les chantiers. Il s'adapte à la demande, et est contraint de diversifier son offre. Il pose du parquet flottant, des cuisines, du carrelage, du placoplâtre. Il pense que sa clé d'entrée dans le métier est son diplôme et une activité régulière.

Le bouche-à-oreille commence à fonctionner et il construit son expérience de plâtrier. Il souhaite passer artisan prochainement.